



Commune de POUZAC

## Bulletin d'informations

Janvier 2019

### Vœux à la population

La traditionnelle présentation des vœux à la population et à l'ensemble des acteurs-citoyens de la commune (élus, agents, enseignants, dirigeants d'associations, bénévoles, partenaires ...) aura lieu le **jeudi 17 janvier 2019 à 18h30 à la salle des fêtes**. Vous êtes toutes et tous cordialement invités à y assister. En comptant sur votre présence.



Nouvelle est l'année  
Nouveaux sont les espoirs  
Chaleureux sont nos vœux

### Vie municipale

Les réunions se sont succédées en grand nombre, de novembre à décembre, tant sur le plan communal que communautaire (les deux étant souvent liés).

Les conseils municipaux ont été réunis assez souvent en cette fin d'année (les 25 octobre, 26 novembre et 18 décembre d'où 10 conseils en 2018) avec de nombreuses délibérations prises.

La fin d'année n'a pas été facile tant sur le plan administratif (gestion des dossiers, suivi de travaux, mise en conformité et aux normes ...) que sur le plan financier (Dotation de Solidarité Communautaire).

Monsieur le Maire va proposer, aux élus, un agenda de réunions consultatives (travaux, orientations budgétaires 2019, projets ...) courant janvier/février ...

### Recensement

Il aura lieu du 17 janvier 2019 au 16 février 2019. L'organigramme est défini :

- Coordinatrice : Mme Delphine MORONI
- Agents recenseurs : Mesdames Éliane PALU, Anaëlle SIX et Pascale TOMACHESKY.

Celles-ci partent en formation les 07 et 14 janvier ; elles travailleront 20 h/sem.

Les agents recenseurs passeront chez vous pour soit laisser les documents à remplir, soit vous informer du recensement en ligne, soit la possibilité de le faire en mairie les mercredis après-midi (14h-17h) ; les agents vous présenteront une carte officielle « agent recenseur ». Nous vous remercions d'avance de leur réserver le meilleur accueil.

### L'école

« Source de vie du village », l'école est ouverte à toute manifestation, à toute action. Après avoir participé à la Marche Solidaire le 14 octobre en faveur de l'ADOT65, elle est à présent partenaire d'un raid humanitaire « le Trophy 4L » de Biarritz à Marrakech, avec la Municipalité.

Mathieu, jeune pouzacais, et son compère Baptiste sont venus présenter leur aventure et surtout leurs véhicules : un moment très apprécié par les enfants de l'école.

### Environnement / Coupe de bois

**Nous rappelons que l'utilisation des produits phytosanitaires (glyphosates) est interdite pour les particuliers et les collectivités à compter du 1er janvier 2019.**

Les personnes intéressées par une coupe de bois au Chiroulet (fin 2019 – début 2020) sont priées de se faire inscrire au secrétariat avant la fin du mois de février.

### Vie territoriale

Elle concerne plus particulièrement les gens de la commune. Depuis septembre, des réorganisations de travail ont été faites au regard de l'arrêt des temps d'activités périscolaires, de l'arrivée d'un agent technique, de deux départs à la retraite.

- Le pôle administratif est de plus en plus sollicité compte tenu des réformes (dématérialisation ++, nouvelles réglementations, ...) : trois agents : 29, 28 et 18 h/sem.
- Le pôle des services fonctionne sur les plans scolaire et périscolaire (70 enfants/jour à la cantine/garderie) et ménage ... : cinq agents : 1TP, 27 et 3x24 h/sem. ; temps annualisé.
- Le pôle technique est polyvalent (installation atelier, entretien ++ des bâtiments, réparations, urgences, habilitation et sécurité ...) : quatre agents : 3TP et 20 h/sem.

### Infos diverses

Rappel : la collecte du bac d'ordures ménagères a lieu tous les vendredis ; la collecte du tri sélectif le mercredi des semaines paires (retard d'arrivée des bacs individuels) ; merci de les sortir la veille car passage de bonne heure.

Chien et facteur : afin d'éviter les risques de morsure, quelques conseils afin de réduire ce risque : s'assurer que votre chien ne peut pas s'échapper ; positionner la boîte aux lettres et votre sonnette hors de portée du chien ; le rappeler fermement si imminence d'un danger.

### Le repas des Aînés

Tous les aînés du village (+ de 60 ans) sont invités à s'inscrire au traditionnel Repas qui aura lieu le **Dimanche 03 février à 12h00** à la Salle des Fêtes. Cette journée est organisée par la Municipalité avec le Comité des Fêtes comme partenaire.

Un coupon d'inscription sera adressé, merci de le retourner à la Mairie avant le 27 janvier.

### Associations

Les associations de Pouzac sont très dynamiques en fonction de leurs domaines :

- sur le plan sportif, l'ESP Tennis de table et l'ESHA Foot voient leur école de sport et leurs équipes bien représenter leur commune.
- sur le plan loisir, le CPAM Montagne, le Club de Gymnastique volontaire, l'association « Pilatiko », la Société de Chasse propose un calendrier bien rempli.
- sur le plan animations, le Comité des Fêtes, les Galopins, les Conscrits, Cantagoy, Choeur de Bigorre animent le village lors de diverses manifestations.

A celles-ci, il faut noter de nombreuses associations et entités périphériques qui sont partenaires de la vie du village : les Maynats, le CPIE, l'IMPro de Campan, la MDS, le SB Basket et le Sport Adapté et bien d'autres ponctuellement.

Dans toute cette vie associative, il ne faut pas oublier les bénévoles (bibliothèque, aquarelle, activités périscolaires ...) mais aussi tous les partenaires (entreprises, artisans ...) qui aident et soutiennent leurs actions. N'hésitez pas à les contacter (Mairie) afin de conforter la Vie du village.

### Cahier de doléances citoyennes

La Commune est l'élément de base de notre démocratie et le premier relais de la parole des Citoyens. Le Maire et l'élu local sont les premiers échelons de proximité en lien avec les habitants.

Aussi, nous devons agir de façon responsable et permettre à nos concitoyens d'exprimer leurs doléances, leurs suggestions, leurs propositions au profit de l'intérêt général et d'une sortie de crise marquée par les inégalités.

La Mairie de POUZAC, maison commune du peuple, se doit de récolter la parole des Citoyens et ouvre un cahier de doléances citoyennes composé de feuillets à thèmes. Il est mis à la disposition de tous les administrés se reconnaissant ou non dans la mobilisation des mouvements jusqu'au 16 février 2019 au secrétariat de mairie durant son ouverture, soit de 14 à 18h du lundi au vendredi et à l'Agence Postale, de 09 à 12h les lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Dans le cadre du recensement (du 17 janvier au 16 février), ce cahier sera également « itinérant » afin de mieux répondre aux citoyens (mobilité, disponibilité ...), il pourra être demandé aux agents recenseurs.

Ce cahier ouvert continuera cependant d'être effectif toute l'année au secrétariat de mairie.

Au terme de cette consultation, le cahier de doléances citoyennes de la commune de POUZAC sera soit transmis à l'Association des Maires Ruraux de France qui fera suivre le document, soit remis au Président de la République dans le cadre de ses rencontres souhaitées avec les Maires.